

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 2 SEPTEMBRE 1893. VOL. XXII, No 9

SOMMAIRE :

I Quinzième dimanche après la Pentecôte. — II La mort et les funérailles de la Sainte Vierge. — III Notre exposition de l'instruction publique à Chicago. — IV Lettre de Mgr Antonucci, Vic.-Apost. du Chen-si-Méridional, en Chine. — V Les écoles de Sourds-Muets à l'Exposition de Chicago, suite et fin. — VI Avis. — VII Chronique. — VIII Aux prières.

QUINZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Jésus-Christ ressuscite le fils d'une veuve de Naïm (S. Luc, VII).

I. Notre-Seigneur, en approchant de la ville de Naïm, rencontra le convoi funèbre d'un mort qu'on portait à sa dernière demeure. Nous aussi, nous faisons de pareilles rencontres. Mais quelles impressions, quelles réflexions font-elles naître dans notre esprit ? La plupart des hommes ne veulent point penser à leur fin, comme si l'éloignement de cette pensée pouvait les préserver de mourir, ou retarder l'heure de la mort. Cependant plus on s'en détourne, plus elle est à craindre ; car la mort, si douce et si consolante pour celui qui s'y prépare, est effrayante quand elle arrive à l'improviste. C'est pourquoi l'Évangile ne cesse de nous dire : « Veillez et priez ; parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure. »

II. La méditation de la mort est une source abondante d'instructions et d'encouragements ; le pécheur, aussi bien que le juste, y doit puiser des leçons salutaires. L'image de la corruption à laquelle sera livré le corps protestera contre les soins superflus que nous lui donnons ; et la perspective des destinées immortelles de l'âme nous attachera aux saintes pratiques de la religion. Quoi de plus capable de nous détacher des choses de ce

monde que la certitude de les quitter un jour ? Et au contraire, quel motif plus puissant de nous encourager à la patience, aux bonnes œuvres et aux vertus évangéliques, que la brièveté et la rapidité de la vie terrestre !

Envisageons d'un œil tranquille et sérieux le terme de notre pèlerinage ; à l'exemple de saint Paul, apprenons tous les jours à bien mourir. Attachons-nous aux divines promesses qui se réaliseront de l'autre côté du tombeau.

LA MORT ET LES FUNERAILLES DE LA SAINTE VIERGE

Vingt-trois ans après l'ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ, le messager céleste qui avait révélé la naissance du Verbe, secouant ses ailes d'or et traversant encore une fois l'espace, vint se prosterner en présence de Marie, sur la pente occidentale du Mont des Oliviers.

Et là, les genoux en terre, une branche de palmier à la main, il lui annonça la fin de son exil.

Un mouçeau de pierres què deux oliviers protègent de leurs rameaux épais marque le lieu précis de cette apparition.

Comme autrefois, au jour de l'Incarnation, l'humble vierge répondit à l'archange Gabriel : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum Verbum tuum.* Et, l'envoyé du Très-Haut disparu, elle ne fut pas lente à communiquer à saint Jean cette joyeuse nouvelle. Le disciple aimé du Sauveur se hâta lui aussi d'annoncer aux chrétiens de Jérusalem que Marie allait bientôt désertier ce monde.

Parmi les douze, plusieurs étaient absents, occupés à convertir les gentils. Ils furent transportés dans la ville sainte miraculeusement, sur des chars de feu, nous disent les auteurs des premiers siècles.

C'est ainsi que tous les apôtres, saint Thomas excepté, purent être présents à la *dormition* de leur auguste Reine.

Toujours humble, la Mère de Dieu, sentant venir l'heure de la mort, s'agenouilla pour recevoir la bénédiction des Princes de l'Eglise et leur baiser les pieds. Elle consola les fidèles qui ne pouvaient s'empêcher de pleurer et promit de leur donner bientôt des preuves de sa maternelle protection.

Le Sauveur apparut alors aux regards de sa Mère, environné de la gloire qui n'appartient qu'à lui.

Courbant la tête, Marie salua son Fils par ces touchantes paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* ; puis croisant les bras sur sa poitrine, souriante, elle exhala son âme entre les mains de son Fils et de son Créateur.

Comme un fruit mûr se détache de sa tige, comme les rayons lumineux se dégagent du soleil, l'âme très pure de Marie quitta son corps sans secousse et sans douleur. « Cette mort, assure saint Jean-Damascène, fut sans souffrance,... elle fut causée par la véhémence de l'amour divin dont la nature humaine ne pouvait plus contenir les transports. »

D'après la chronologie jugée la plus probable par le cardinal Baronius et le témoignage de saint Denis l'Aréopagite qui affirme avoir assisté à ce glorieux trépas, il eut lieu un vendredi, le 13 août, en l'année 53 de l'ère chrétienne, alors que Marie avait atteint l'âge de soixante-douze ans.

N'était-il pas convenable qu'à l'exemple de Jésus, sa mère mourut un vendredi, et qu'elle passa le samedi dans le tombeau pour en sortir, comme son Fils, vivante et glorieuse le dimanche matin ?

En même temps que le Sauveur, les anges étaient descendus, invisibles, pour monter la garde autour des restes immaculés de Marie, et pour faire la conduite à son âme au milieu des mélodies les plus suaves.

Les Apôtres, rangés en couronne auprès de leur Reine qui semblait dormir, versaient des larmes et des prières, ou chantaient à l'unisson avec les esprits célestes et baisaient avec amour et respect ces pieds qui avaient écrasé la tête du serpent. D'après le témoignage des Pères, appuyé sur une tradition constante, les malades accoururent aussi, en foule, et s'en retournèrent guéris et consolés. Les aveugles recouvraient la vue, les sourds l'ouïe, les muets la parole, et les paralytiques le mouvement.

Le temps est venu cependant de mettre au tombeau le corps de la Très-Sainte Vierge.

Dès que l'aurore commence à colorer l'Orient, les Apôtres eux-mêmes chargent sur leurs épaules cette précieuse dépouille. Tous les fidèles se pressent et se joignent au funèbre cortège. Portant à la main des torches allumées, des odeurs et des parfums d'un grand prix, ils forment une longue procession, pieuse et recueillie.

Mais les prêtres des Juifs, émus au bruit des miracles dont la mort de Marie avait été le signal, ont massé aux abords du palais de Caïphe un peloton d'hommes haineux et féroces. Sur un geste de leur chef, ces gens soudoyés se précipitèrent sur le convoi, l'injurèrent à la bouche. L'un d'eux, Jéphonias, poussa même l'audace jusqu'à se ruer sur le cadavre pour le renverser et le fouler aux pieds.

O miracle de justice ! ces mains sacrilèges se détachent de leurs poignets et tombent sur le sol. Le misérable alors de se jeter à genoux, frappé de terreur, et de demander grâce et pitié Pierre lui ordonne de rapprocher ses deux bras de ses mains inertes. Et, ô mystère de l'infinie miséricorde ! elles s'y adaptent d'elles-mêmes et reprennent aussitôt leurs fonctions.

Aujourd'hui encore, un pan de mur, marqué d'une croix, indique aux visiteurs le théâtre de ce sacrilège attentat.

Le cortège reprit sa marche vers le jardin de Gethsémani et la Mère du Sauveur fut déposée, non loin de là, dans un sépulcre neuf, offrant une ressemblance parfaite avec celui de son Fils, au Golgotha.

Mais le concert entonné par les anges continuant toujours à se faire entendre, les Apôtres ne voulurent pas encore s'éloigner. Et conformément à l'usage des Juifs dont les cérémonies funèbres se prolongeaient jusqu'au troisième jour, ils continuèrent de veiller auprès du tombeau, se relevant tour à tour.

Trois jours plus tard, saint Thomas rentrait dans Jérusalem.

Selon le récit de saint Epiphane, d'accord avec la tradition transmise par Juvénal et Métaphraste et souvent retracée par l'art chrétien, comme le fameux incrédule descendait la montagne des Oliviers pour aller rejoindre ses frères, il vit tout à coup la mère du Christ monter dans les nues, rayonnante d'un éclat incomparable, environnée d'un lumineux cortège d'anges, de prophètes, de patriarches et d'âmes saintes. La divine Maîtresse laissa tomber sa ceinture que l'Apôtre ramassa et qui est conservée de nos jours, sur un autel d'argent massif, à Pato, en Toscane.

A quelques pas du jardin de Gethsémani, est un rocher de pierre blanchâtre ; Juifs et Turques, catholiques et schismatiques, tous vénèrent cette place comme sanctifiée par l'événement que nous venons de raconter.

Saint Thomas arriva en toute hâte à la grotte sépulcrale et

manifesta le désir de jeter un dernier regard sur les traits de la Sainte Vierge.

On fait rouler la pierre énorme qui ferme l'entrée du sépulcre.....

Le corps de Marie n'y est plus.....; seuls, les linges de fin lin apparaissent dans leur éclatante blancheur et remplissent l'air d'un parfum céleste.

Sans hésitation, les Apôtres, saint Thomas avec eux, inspirés d'en haut, proclament d'une commune voix que le corps de Marie, immaculé dans sa naissance, immaculé dans sa vie, a été sauvé de la corruption et porté au ciel.

C'est alors qu'eut lieu, dans le Paradis, ce triomphe, ce couronnement, dont l'Eglise célèbre chaque année, au 15^{me} jour du mois d'août, le glorieux anniversaire.

Les plus grands génies ont avoué leur impuissance à décrire ces fêtes du ciel.

Les plus splendides ovations de la terre sont à peine une ombre de ce qui se passa là-haut.

C'est Marie, la Vierge sans tache, qui est couronnée Reine des anges et des hommes, couronnée par Dieu le Père dont elle est la fille bien-aimée, par Dieu le Fils dont elle est la mère chérie, par le Saint-Esprit dont elle est l'épouse virginale. Ah! « chantez, chantez, anges du Seigneur, chantez l'hymne de gloire : *Maria est triumphata*; Marie est dans les cieux. »

Mais le tombeau privilégié où le corps de la Sainte Vierge reposa pendant les trois jours qui précédèrent ce divin couronnement, existe encore. Il est dans la vallée de Josaphat, aux portes de Jérusalem.

Nous y donnons rendez-vous à nos lecteurs pour la semaine prochaine.

NOTRE EXPOSITION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE A CHICAGO

La *Semaine Religieuse* a donné, dans son numéro du 5 août dernier, à propos de notre exposition de l'instruction publique, les appréciations de plusieurs journaux américains, le *Catholic Journal* et l'*Inter Ocean*, ce dernier rédigé par des protestants. Ces appréciations, on ne l'a pas oublié, étaient des plus flatteuses pour notre système d'éducation.

Voici maintenant un autre témoignage que nous tenons à faire connaître à nos lecteurs. Il émane d'un délégué à Chicago du ministère de l'instruction publique de France, M. G. Serrurier. Nous en empruntons les termes au *Courrier du Canada*.

« Nous recevons de Chicago la communication suivante :.....

« Chicago, 22 août 1893.

« Un lunch a été donné, lundi dernier au Pavillon Canadien. M. Cockburn M. P., présidait, et l'hon. M. Costigan était présent. Parmi les hôtes se trouvaient M. G. Serrurier, le distingué professeur français universellement connu comme l'inventeur de la méthode intuitive d'enseignement, et délégué à Chicago du ministre de l'Instruction publique en France. Après le lunch, ce monsieur prit la parole, remerciant le commissaire canadien pour sa courtoisie, puis exprimant son admiration complète pour les exhibits scolaires du Canada. Il dit qu'il avait examiné en détail ces exhibits et qu'il n'hésitait point à les déclarer les plus beaux de toute l'exposition, aussi bien par leur disposition intelligente que par leur valeur intrinsèque. Une chose importante à remarquer est le système de correction des exercices et compositions, ce qui indique que l'on se trouve en présence de travaux réellement exécutés par les élèves et donnant un bon aperçu de l'enseignement au jour le jour. Dans la présente exposition, le Canada donne un exemple à être suivi par les vieilles nations d'Europe.

« Le chanoine Bruchési dit alors combien il attachait d'importance au témoignage de M. Serrurier, qui prouve que le Canada se distingue aussi bien par son progrès intellectuel que par ses ressources matérielles. A ce témoignage, il pourrait ajouter l'opinion du cardinal Gibbons et autres archevêques éminents des Etats-Unis qui ont proclamé que le système d'éducation canadien est le plus rationnel et qu'il convient le mieux à toutes les sectes et nations. Au nom du Canada, l'hon. M. Costigan a remercié M. Serrurier pour son témoignage flatteur et son appréciation si sympathique. »

Le *Courrier du Canada* ajoute entr'autres réflexions celle ci, qui nous semble répondre péremptoirement aux injustes attaques de nos prétendus réformateurs.

« Tous les grands journaux américains, protestants comme catholiques, consacrent de long articles à vanter notre système d'enseignement ; les archevêques et évêques des Etats-Unis, corroborent ces témoignages, et voici maintenant un français, délégué du ministère de l'Instruction Publique, en France, qui par conséquent ne doit être ni jésuite, ni dominicain, ni ultramontain, voici cet homme, qui déclare publiquement que notre enseignement public est digne d'éloges. »

**LETTRE DE MGR ANTONUCCI, VIC.-APOST. DU
CHEN-SI-MERIDIONAL, EN CHINE**

*Au Rév. P. Tominasini, Miss.-Apost., et Recteur du Séminaire des
Miss.-Etr. à Rome.*

Mon Très Cher Recteur,

Votre lettre du 13 Janvier dernier nous a été d'une grande consolation : elle nous faisait savoir que vous et un de nos missionnaires avez été favorablement accueillis par le Saint-Père, et qu'il vous avait embrassé avec affection lorsque vous lui avez offert les dons de nos bons chrétiens à l'occasion de son jubilé épiscopal ; elle nous faisait en même temps connaître que Sa Sainteté nous bénissait, Nous, Nos missionnaires et toute Notre chrétienté.

Aujourd'hui Nous éprouvons une autre consolation. Le Très Saint-Père Nous a adressé une lettre récente par l'éminentissime cardinal Rampolla ; par laquelle il nous encourage tous, à travailler avec ardeur à la vigne du Seigneur, nous recommande ces pauvres chinois confiés à Nos soins, et enfin Nous envoie une bénédiction apostolique.

Pour ce qui regarde plus particulièrement les missions, sachez cher Recteur, que Nous avons déjà fondé trois districts, et que celui où vous avez travaillé avec tant de zèle s'est construit une jolie petite église, où le concours des chrétiens se fait de jour en jour plus grand. Un pareil succès ne pouvait manquer de déplaire au démon, cet ennemi de Dieu et de ses fidèles ministres. Aussi a-t-il suggéré au petit mandarin de faire mourir le valeureux missionnaire qui vous a remplacé dans cette florissante mission. Une viande empoisonnée fut envoyée au Père. Mais Dieu qui voit tout, n'a pas permis que les travaux si fructueux de ce missionnaire fussent si brusquement interrompus ; et il a sauvé son ministre. Le missionnaire, comme par une inspiration, déclara que cette viande n'était pas comme celle que l'on avait l'habitude de lui offrir, et il refusa de la recevoir. Jugez de sa joie et de sa reconnaissance à Jésus quand il apprit à quel péril il avait échappé, et par quelle protection de la Providence il avait évité la mort.

Le district de Luo-ian donne de grandes espérances : et comme

je suis chargé de ce jeune troupeau, j'ai cru opportun de bâtir dans cette contrée deux petites églises pour y recevoir la chrétienté naissante qui grandit très rapidement.

Il est arrivé dans ces derniers temps un fait assez horrible, et qui a été la cause de beaucoup de conversions. Une jeune païenne avait manifesté l'intention d'entrer comme catéchumène dans notre sainte religion. A cette nouvelle, ses parents et ses amis commencèrent à l'accabler de leur mépris et de mauvais traitements afin de la détourner de ce projet. Mais tout fut inutile. A tous ces actes de barbarie, la jeune païenne n'opposait que cette réponse : « Je veux me faire chrétienne. » Alors la colère de ces parents dénaturés ne se contient plus. Les persécutions redoublèrent de fureur, et la jeune enfant tomba bientôt épuisée de fatigue et de sang. Dieu était content de cet héroïque témoignage de sa jeune servante, et il ne devait pas tarder à mettre fin à ses souffrances. Peu après, en effet, régénérée dans son propre sang, sa belle âme s'échappant de ce corps meurtri et ensanglanté, prit son essor vers le Seigneur, pour recevoir de sa main la récompense de la vie bienheureuse, la couronne du martyr, et goûter dans son sein les joies du saint Paradis. Oh ! qu'elle est heureuse, m'écriai-je, en si peu de temps gagner une aussi belle couronne. Elle intercèdera maintenant auprès de Dieu, en faveur des pauvres chinois, afin que, délivrés des pièges de Satan, ils abandonnent l'idolatrie, ouvrent les yeux à la vérité, et se convertissent sincèrement à Dieu.

Dès que j'eus appris le fait que je viens de vous raconter, j'ai fait des plaintes au mandarin du lieu, en lui demandant justice ; mais il m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire. J'ai alors porté l'affaire au tribunal d'un mandarin plus élevé en dignité : celui de Cange, en me faisant représenter par un de nos missionnaires. L'affaire est actuellement entre les mains de Ce-Fu, qui a délégué un de ses *wu-wen* pour prendre les informations nécessaires et faire l'inspection du cadavre. Espérons que le Seigneur nous fera obtenir justice, et que, encouragés par cet exemple, les catéchumènes seront encore plus nombreux que par le passé.

Pour vous, cher Recteur, qui connaissez l'état de nos pauvres missions, vous savez quel besoin nous avons de secours. Comme les chrétiens, par la grâce de Dieu, se multiplient et que la chrétienté s'accroît prodigieusement, plus ardente et plus forte aussi est la prière que nous vous adressons.

Parlez au nom de nos missions. Que votre voix arrive au cœur de tous les catholiques ; afin que l'œuvre sainte qui est si bien commencée puisse avoir son complément. En retour, je recommande de tout cœur au Seigneur nos dévoués bienfaiteurs, pour qu'il fasse descendre sur eux tous, et en abondance, ses célestes bénédictions.

Priez aussi, de votre côté, très aimé Recteur, afin que le Seigneur daigne accroître dans les cœurs de tous ceux qui vous entendent la belle vertu de charité ; laquelle est le cachet particulier et distinctif de quiconque veut marcher et combattre sous les étendards de Jésus-Christ.

Je vous salue donc de tout mon cœur, et en vous pressant sur mon sein, je vous offre le baiser de l'affection sincère que j'ai pour vous.

Votre très affectueux en J.-C.,

† ANTONUCCI, Vic.-Apost., etc.

Cu-2u-pa, 2 mai 1893.

LES ECOLES DE SOURDS-MUETS A L'EXPOSITION DE CHICAGO

(Suite et fin).

L'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal possède à Chicago une exposition que l'on peut dire des plus complètes. Non seulement elle a présenté les devoirs journaliers de ses élèves sous une forme pédagogique spéciale dont nous aurons plus tard à parler, mais elle a tenu à faire ressortir leurs travaux manuels, nombreux et variés.

En entrant dans la salle consacrée à notre exposition de l'instruction publique, deux ouvrages bien en vue, un moulage représentant un cerf, et un magnifique bouquet en fleurs cirées. d'un travail des plus délicats attirent et forcent l'attention du visiteur qui aperçoit en même temps l'inscription : Institut des Sourdes-Muettes de Montréal. Se bien présenter est une condition importante de succès en toute choses. L'exposition des Sourdes-Muettes remplit parfaitement cette condition.

Les travaux manuels des élèves sont classés méthodiquement, et même scientifiquement ; car on a eu soin d'y présen-

ter certaines matières premières produites au Canada comme la laine, comme le lin, puis leur emploi dans les ouvrages les plus vulgaires, dans ceux d'un ordre plus relevé, pour finir par les travaux qui réclament une main exercée et un goût sûr. Les broderies exposées ont reçu de toutes parts des éloges mérités. Il en est de même pour les ouvrages de couture qui comprennent une série variée de spécimens très réussis au point de vue du fini de l'exécution. Nous n'avons point à entrer dans le détail sur ces divers objets dont on a pu lire la description, il y a quelques mois, dans les principales feuilles de Montréal.

Mais il est bon de rappeler que ces travaux sont extrêmement variés et offrent aux aptitudes des élèves un large champ d'application, depuis tous les ouvrages réservés à la femme jusqu'à la peinture sur verre, sur porcelaine, sur toile, sur étoffe, ou encore le cirage des fleurs, les modelages, etc.

Un album de dessins au crayon, à l'encre, à la sepia etc., renferme de bonnes études qui prouvent qu'on sollicite toutes les dispositions afin de procurer à ces deshérités le moyen de se créer quelques ressources.

On n'a point omis non plus de donner une série de vues photographiques permettant de se rendre compte de l'importance de l'établissement. On peut ainsi constater le soin et le respect des conditions hygiéniques qui ont présidé à l'aménagement intérieure de la maison. Sous ce rapport, en effet, l'institution des Sourdes-muettes de Montréal n'a rien à envier à aucune autre.

Mais si nous passons des travaux manuels des élèves à leurs travaux scolaires, à leurs devoirs de classes, nous trouverons là matière à quelques réflexions utiles.

Le nombre des devoirs présentés par les élèves est considérable. Chaque classe a les siens en quatre, cinq et six exemplaires. Or, comme on fait suivre à ces élèves, selon leurs aptitudes, leur âge et souvent aussi leur santé, soit la méthode d'ictalologique dite encore d'aspect, soit la méthode orale pure d'où les signes sont sévèrement exclus, et comme chaque mode d'enseignement comprend huit classes, on voit de suite à quel chiffre s'élèvent les copies et cahiers envoyés à Chicago.

Il faut feuilleter ces cahiers dont l'écriture un peu grosse est cependant si correcte et si minutieusement propre, pour se rendre compte de la méthode adoptée afin de développer l'intelligence forcément endormie de ces élèves et de l'admirable patience que cet enseignement exige des professeurs.

Il ne s'agit pas seulement de faire sortir cette intelligence des limbes qui l'enveloppent, il faut encore, dans la méthode orale pure, arriver à obtenir l'émission des sons par une gymnastique spéciale, et la lecture sur les lèvres par une attention de tous les instants.

De cette délicate partie de l'enseignement les devoirs des élèves ne peuvent donner une idée exacte : mais ce que l'on constate aisément, c'est, d'après ces devoirs eux-mêmes, l'heureuse influence sur les progrès de l'intelligence de la méthode orale pure. Il y a là un fait intéressant qui viendrait plaider encore, si c'était nécessaire, en faveur de ce mode d'enseignement.

Les devoirs de l'institution des Sourdes-Muettes offrent une particularité qui mérite d'être relevée. Ils sont rédigés, en effet de manière à mettre en relief, dans chacun de ces devoirs, la méthode suivie pour éveiller progressivement, dans l'esprit de l'élève, le raisonnement, et l'amener successivement de la compréhension des choses visibles à la conception des idées abstraites. Les questions et les réponses, les explications insérées dans ces cahiers des diverses actions effectuées pendant les classes, tout concourt avec un ordre étonnant, à faire saisir, sans effort, l'heureuse application des moyens employés.

En tête de chaque cahier est un horaire explicatif donnant l'exacte proportion du temps consacré à chaque matière enseignée. Tout est réglé avec un soin minutieux et une sage mesure des forces de l'élève.

Malheureusement l'élève est trop souvent rappelée dans sa famille au moment même où elle recueillerait les fruits de sa patiente étude et du labeur de ses professeurs.

La correction des devoirs mérite une mention spéciale. Elle est très ingénieuse, en ce sens qu'elle est faite le plus souvent par l'élève elle-même, à laquelle on signale simplement qu'il y a une faute à corriger, ou encore par les condiscipules de l'élève. Dans ce cas, c'est une occasion de réveiller l'attention de la classe, et de faire profiter toutes les élèves de la correction des devoirs d'une seule.

Une statistique fort intéressante accompagne la notice envoyée par les Sœurs de la Providence qui dirigent cette maison. Cette notice rédigée par l'aumônier de l'Institut, M. le chanoine Trépanier, dont le nom fait autorité dans l'enseignement des Sourds-Muets, contient une série de renseignements et d'observa-

tions qui ne peuvent manquer de frapper les hommes compétents. On y trouve des indications précises sur la méthode d'ictalologique, sur la méthode orale, et sur l'éducation de l'ouïe, dont on attend d'heureux effets pour faciliter le travail de l'élève. L'ouïe, en effet, conserve fréquemment chez le malheureux atteint de surdité, une certaine impressionnabilité, insensible souvent au début de son entrée à l'Institution, et qui se développe par suite du traitement d'éducation, c'est le mot, qu'on lui fait subir, soit avec l'aide d'instruments acoustiques, soit simplement avec la voix.

On ne saurait trop applaudir à toutes les tentatives faites pour améliorer le sort de ces deshérités, et quand on a pu apprécier *de visu et de auditu* la joie de ces élèves parvenant à se faire entendre et à comprendre elles-mêmes, on se sent pleins de reconnaissance pour leurs instituteurs, pour ceux et celles qui rendent ces enfants à la société, en leur donnant en même temps le bonheur de percevoir les vérités de la Religion dont plus que tant d'autres elles ont si grand besoin de goûter les douces consolations.

A V I S

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, à l'oraison déjà prescrite, un autre oraison de mandato vient d'être ajoutée : « ad petendam serenitatem. »

C H R O N I Q U E

* * * Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception au salon de l'Archevêché, à 8 heures du soir.

* * * C'est la semaine prochaine que doit avoir lieu à Chicago le congrès catholique. Nous avons donné, dans un précédent numéro, la liste et l'ordre des lectures publiques qui y seront faites. La question sociale y sera traitée avec de grands développements, ainsi que celles de l'éducation publique aux Etats-Unis et de l'indépendance du St-Siège.

* * * Le Congrès général de l'Ordre des Forestiers Catholiques a eu lieu cette semaine à Chicago. Les délégués des Cours de Montréal et des cités voisines sont partis dimanche soir pour cette assemblée. Mais les membres de ces Cours ont voulu donner à ce départ une certaine solennité et ils se sont rendus processionnellement du Champ de Mars à l'église du Gesù, où ils ont entendu la

grand'messe. Plus de deux mille sociétaires ont pris part à cette démonstration, chaque Cour formant un groupe à part sous la conduite de ses dignitaires et de son chapelain. M. le maire de Montréal revêtu de ses insignes suivait le cortège. A la messe, deux sermons ont été prononcés, l'un par M. Lepailleur, curé de Maisonneuve, l'autre par M. O'Donnel, curé de la paroisse irlandaise de Ste-Marie.

* * * Le Saint-Père vient d'ordonner à la Congrégation des Rites de préparer, pour le mois de novembre prochain, un rapport complet et définitif sur la question déjà longtemps débattue de la musique religieuse.

* * * *l'Ecole de chant au Séminaire du Vatican.* — Grâce à une forte et savante direction donnée par un maître dont le nom est bien connu dans le monde de ceux qui étudient la musique sacrée, le R. P. de Santi, de la Compagnie de Jésus, le Séminaire du Vatican a su former une *Schola* musicale qui deviendra, semblait-il, le point de départ de la réforme tant désirée par l'Eglise, surtout à Rome et en Italie.

Sous les auspices du Saint-Siège, les archéologues ont fouillé l'antiquité, ils ont découvert des manuscrits enfouis sous la poussière des bibliothèques ; ils les ont déchiffrés et ils ont traduit exactement en notes modernes ces textes mélodiques écrits avec un alphabet musical jusqu'alors inconnu.

Le Pontife a béni et encouragé ces études et, il y a peu de jours encore, il faisait écrire par son Secrétaire d'Etat qu'il approuvait hautement ces recherches et ces travaux pour revenir aux véritables sources du chant grégorien.

* * * *Livres de chant.* — Une note officielle de l'*Osservatore Romano* fait cette déclaration : quoique les livres choraux de la maison Pustel aient reçu l'approbation de la Congrégation des Rites, le Saint-Siège n'a jamais forcé les évêques à les adopter dans leurs diocèses.

* * * *La fête de la Sainte-Famille.* — Notre Saint-Père le Pape, sur la proposition de la Sacrée-Congrégation des Rites vient d'approuver l'institution d'une fête en l'honneur de la Sainte-Famille, avec messe et offices propres.

Cette fête est fixée au troisième dimanche après l'Epiphanie, sous le rite double majeur. Elle n'est point obligatoire pour toute l'Eglise, mais seulement pour les diocèses où NN. SS. les Evêques jugeront bon de l'instituer, comme le Cardinal-Vicaire vient de le faire pour le diocèse de Rome.

L'année prochaine, le troisième dimanche après l'Epiphanie, tombant le jour de la Septuagésime, sera, par exception et pour cette fois seulement, simplifié, afin que la fête de la Sainte-Famille ne soit ni omise, ni transférée, la première fois où elle peut être célébrée.

Les considérants du décret rappellent les Lettres apostoliques du 14 juin 1892, par lesquelles Notre Saint-Père le Pape demandait l'érection, dans toutes les paroisses, de *l'Association de la Sainte-Famille*, et ils disent que l'institution de cette nouvelle fête a pour but d'augmenter de jour en jour la dévotion à la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph.

Les fidèles trouveront dans cet acte du Souverain-Pontife une nouvelle exhortation à entrer dans ces pieuses associations, à en prendre l'esprit et à en remplir pieusement les saintes pratiques.

** Une légère modification a été apportée au texte primitif des statuts et règlements de la confrérie de la Sainte-Face.

Au lieu de dire comme autrefois : « Offrir à l'aimable et douloureuse Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ représentée sur le voile de sainte Véronique... » on nous fait dire maintenant : « Offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, devant sa douloureuse Face, représentée sur le voile de sainte Véronique. »

Si légère qu'elle soit, cette modification nous a paru de la plus haute importance : elle est un moyen d'adhérer plus complètement encore à la décision donnée, l'an dernier, par la Congrégation du Saint Office, et de donner une nouvelle preuve de soumission filiale, entière et absolue, à notre Mère la sainte Eglise.

Le Saint-Siège, adoptant le titre de Sainte Face pour l'archiconfrérie, n'a nullement entendu favoriser, encore moins approuver, soit directement, soit indirectement, un culte spécial et distinct qui serait rendu à l'adorable Face du Rédempteur... — « Le Saint-Siège a voulu uniquement favoriser la vénération accordée, dès les temps les plus anciens, à l'image de la Sainte-Face du divin Rédempteur, et aux copies de cette sainte image, afin que dans l'âme des fidèles qui vénèrent et contemplent la dite image s'accroisse toujours de plus en plus le souvenir des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se développent dans leurs cœurs la douleur de leurs péchés et l'ardent désir de réparer les outrages faits à la Majesté divine. »

Par la rédaction ainsi modifiée, les statuts de la confrérie de la Sainte-Face sont donc plus conformes à la décision de Rome ; ils ne visent que « la dévotion traditionnelle, approuvée par le Saint-Siège, et la seule parfaitement sûre. »

** Nous empruntons à la correspondance romaine de *l'Univers* les détails suivants sur la résidence d'été que le Souverain Pontife, ou mieux le prisonnier du Vatican, fait élever dans les jardins de ce palais.

Malgré la chaleur excessive de ces derniers jours, le Saint-Père n'a pas encore été passer la journée dans les jardins du Vatican comme il le faisait toujours en été depuis quelques années ; le nouveau *palazzino* récemment bâti près de la Tour de Nicolas IV n'est pas encore parfaitement aménagé.

« Ce « palazzino » n'a qu'un étage ; au rez-de-chaussée se trouvent une petite cuisine, deux chambres pour les serviteurs ; l'éta-

ge supérieur compte trois salles pour le Pape et deux chambres pour les camériers de service. Les appartements réservés au Pape sont tapissés de tentures en damas rouge et ornés de tableaux modernes représentant des paysages ; nous avons particulièrement admiré une vue de Jérusalem prise du Mont des Oliviers.

Un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur de la Tour de Nicolas IV, conduit des appartements du Saint-Père à la salle que Léon XIII a fait décorer par le professeur Seitz. Cette salle est actuellement le seul appartement de la Tour ; le mur a une épaisseur de plus de quatre mètres, de manière que dans la profonde embrasure de la fenêtre, on a pu installer une chaise longue où le Pape se reposera après le déjeuner.

Le mobilier du « palazzino » et de la Tour est d'une grande simplicité et consiste en meubles anciens choisis dans les magasins de réserve du Vatican.

Les portes et fenêtres ont été faites avec le bois de quelques eucalyptus qui ont leur histoire. Ces arbres plantés, il y a environ trente ans, dans le jardin dit *della Pigna* étaient superbes de force et de hauteur, quand l'architecte chargé de construire les galeries de l'exposition vaticane, lors du jubilé sacerdotal, dans ce même jardin, dut se résoudre à les abattre. Léon XIII, reconnaissant de l'ombre que ces arbres magnifiques lui avaient si longtemps donnée à lui-même et à son auguste prédécesseur, a voulu que leur bois continuât à rendre service au Pape.

Les derniers aménagements seront probablement terminés pour le mois d'août et le Saint-Père pourra commencer enfin à suivre le régime d'été. »

* * Nous trouvons dans un journal de France, *l'Echo du Soir*, le compte-rendu d'une belle cérémonie qui vient d'avoir lieu à la Chapelle d'Aligné dans le département de la Sarthe.

« On célébrait les noces d'argent de M. l'abbé Piron, curé de cette paroisse, chanoine de la basilique de Saint-Nicolas de Rome, vicaire-général du diocèse de Saint-Albert (Canada).

Mgr Grandin, le vénéré pasteur de Saint-Albert, officiait pontificalement en présence d'une assistance très nombreuse qui était contenue à peine dans l'église magnifiquement décorée.

Après l'évangile, Mgr Grandin prit la parole. Le pieux et vaillant évêque missionnaire émut profondément l'auditoire en racontant quelques épisodes de l'apostolat dans le Haut-Canada et en faisant connaître quelles privations et quelles pénibles conditions d'existence sont imposées aux prêtres qui desservent ces contrées éloignées. »

* * On vient d'élever un monument aux soldats tombés à Mars-la-Tour, lors de la guerre de 1870, sur les frontières actuelles de la France non loin de Nancy. Mgr Turinaz, évêque de cette ville, a développé avec une haute éloquence cette noble pensée : *il faut aimer la France*. Il termine par cette admirable apostrophe :

« Et que sont ces manifestations, s'il n'y a rien au-delà de la tombe et si elles ne s'unissent pas aux joies et aux triomphes éternels ? Quoi ! des regrets impuissants, des monuments qui recouvrent des cendres à jamais éteintes, des hommages qui n'atteignent que la mort, des récompenses qui ne s'adressent qu'au néant ! Non, non, ceux dont nous honorons la mémoire, dont nous célébrons la valeur, ne sont pas là tout entiers. Le patriotisme ne peut aboutir à une contradiction stupide, à une ironie sacrilège. Les traditions de tous les peuples, la philosophie la plus haute et le simple bon sens, tout ce qu'il y a en nous de noble, de juste et de bon, affirment que Dieu supplée ailleurs à notre impuissance. Il couronne dans la paix, dans la gloire, les héros et les martyrs.

« Non, non, la France du passé n'est pas la poussière inerte des morts. La France du présent et de l'avenir n'ira pas à la destruction et au néant. La vie s'échappe de ces tombes ; au-dessus des fêtes de la terre, j'entrevois les fêtes du ciel : au-dessus des victoires et des défaites de ce monde, le triomphe sans limites et sans fin. La France que nous aimons est plus grande et plus belle ; elle est vivante, rayonnante, immortelle. »

* * Des nouvelles très consolantes nous arrivent des missions catholiques du Congo. Cinq cents enfants, arrachés à l'esclavage et au joug de la barbarie, reçoivent aujourd'hui les bienfaits de l'instruction dans les écoles catholiques. Sur ce nombre cinq sont destinés à former le noyau d'un clergé national, et quinze postulantes se sont présentées à la Maison des novices des religieuses indigènes.

AUX PRIERES

Sr Ste Elisabeth, née Marie Julie Hudon, des sœurs de la Miséricorde, Montréal.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame. Prix très modérés.

On s'empresse de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.

ARBOUR & LAPELLE, Imprimeurs-Relieurs, 421, Rue St-Paul, Montréal.